

Traversée du vaisseau *l'Isle de France*, de l'Isle de France à Brest

M. Cillart de Surville au ministre, le 14 avril 1773.

Un document des Archives Nationales : A.N. Mar B/4/121, f°77.

Le passager le plus important de cette traversée est le chevalier Desroches qui a cédé la place de gouverneur au chevalier de Ternay. Il faut mentionner la présence à bord de M. de Rosily (il figure sur le rôle d'équipage A.N. Mar C/6/397) qui, débarqué du *Gros-Ventre*, apporte à Versailles un démenti cinglant au récit de Kerguelen sur les promesses des terres rencontrées dans les mers australes.

Selon le commandant Cillart, *l'Indien* qui ramène Poivre en France devait quitter le Cap un mois tout juste après *l'Isle de France*, soit le 15 février, en fait il y demeura jusques vers le 26 février.

Cillart de Surville

Brest le 14 avril 1773

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je suis parti de l'Isle de France commandant le vaisseau *le Sensé*, actuellement nommé *l'Isle de France*.

J'appareillai le 27 octobre 1772. J'ai passé à l'île de Bourbon conformément aux ordres de M. le Ch. de Ternay. De là j'ai fait route pour me rendre au cap de Bonne-Espérance où j'arrivai le 13 décembre. Cette relâche a été indispensable, on [n'] avait pu me donner à l'Isle de France que 60 jours de pain et 40 jours de boisson. J'ai été obligé de faire la quantité de vivres nécessaires pour m'en venir en France, et que j'ai réduite à la moindre quantité possible. Les vents violents qui règnent très souvent dans la rade du Cap, m'ayant empêché pendant 9 jours de communiquer avec la terre, malgré l'empressement inexprimable que j'avais de partir, vu les dépenses énormes que cette relâche occasionne à l'Etat, j'ai été [contraint ?] à y faire un séjour de 32 jours.

Soyez persuadé, Monseigneur, que je n'ai pas perdu un instant de soin et de vigilance pour accélérer mon départ. J'ai rangé l'île de Sainte-Hélène, puis celle de l'Ascension, et n'ai pas voulu m'y arrêter. Enfin après la contrariété la plus constante et la plus opiniâtre, j'ai mouillé en rade de Brest le 12 avril à 6 heures du soir.

Le lendemain j'ai entré dans le port, et aujourd'hui 14, je débarque les deux compagnies de Royal-Comtois, passagères sur le vaisseau. Je vais procéder à mon désarmement avec toute la vivacité possible.

Je ramène 85 hommes composant les deux compagnies de Royale-Comtois, avec les 4 officiers, 14 soldats de la Légion qui ont leurs congés [?] 29 hommes de Normandie qui étaient [en] garnison à bord de *la Seine*, et [le] lieutenant qui les commande ; plus 4 officiers soldats des [?], 15 soldats idem et 9 matelots de la brigade, tant de ceux que j'avais dans *la Belle-Poule* que ceux de *la Seine* et du *Gros-Ventre*.

J'ai ramené comme passagers M. le Chevalier Desroches et M. Fournier capitaine d'artillerie, M. Jacob aide de camp du Général, Duhaffond de Lestrediat sous-lieutenants de la Légion, M. de Cocerey idem, [Susencou ?] capitaine au régiment de Cambrésis, [? mahé] attaché à une compagnie d'ouvrier, Raoul officier des milices nationales. J'ai pris à Bourbon MM. Parein et Villionne [Villione] venant de Pondichéry et ayant passé pour servir dans la troupe de M. Hygles [Hugel], M. Clerensac, Ciron chirurgien-major de *la Seine*, Mesnard petit créole, j'ai aussi un soldat russe de la troupe de M. d'Aladar, cet homme était porté malade à l'hôpital à l'Isle de France.

J'ai eu la satisfaction de finir cette longue traversée sans qu'il se soit passé dans cette nombreuse société la moindre tracasserie.

Dans *la Belle-Poule* je n'ai pas perdu un seul homme ; j'ai perdu dans *l'Isle de France* un soldat de notre artillerie qui [? ? ?] de Batavia et avait sans [doute] gagné le scorbut dans *le Gros-Ventre*. Je suis persuadé que le régime de vie que j'ai fait observer d'aller et de venir, a beaucoup contribué à entretenir l'équipage en bonne santé. J'aurai l'honneur de vous en rendre compte. Enfin je n'ai pas un homme à mettre à l'hôpital ici.

Presque tous les marins qui composent mon équipage étaient depuis trois ou quatre mois dans l'Inde, par conséquent très nus. J'avais obtenu à l'Isle de France que l'on donnerait quelques acomptes sur ce qui leur était dû, mais on me remit une lettre de change à six mois de vue de la somme de 4347 livres. Le papier est en si grand discrédit que nous n'avons pu le négocier à quelque prix que ce fut. J'ai rapporté cette lettre de change, veuillez bien, Monseigneur, donner vos ordres en conséquence. J'ai été obligé de prendre des piastres à 6 livres 5 sols, et j'ai fait acheter les hardes indispensablement nécessaires à la conservation des hommes. Je les ai fait distribuer à la mer, et apostiller les gens qui en ont pris, à retenir sur ce qui leur est dû.

J'ai remis, Monseigneur, à M. de Breugnon, conformément à ses ordres, les paquets que j'apportais pour les différents ministres, mais comme M. le Ch. de Ternay m'a chargé de lettres particulières pour vous, Monseigneur, j'ai prié M. de Breugnon de vous demander la permission d'avoir l'honneur de vous faire ma cour en vous remettant ces lettres. J'ose vous supplier de me donner aussi vos ordres sur un bureau que M. de Courcy m'a confié pour vous faire passer.

J'ai laissé au Cap le vaisseau *l'Indien* commandé par M. d'Arros ; il me dit [?] avant que je mis sous voiles qu'il partirait exactement un mois après moi. Comme j'ai été contrarié, il pourrait arriver sous la quinzaine.

Le capitaine Couck [Cook] avec une autre frégate venant d'Europe sont partis du Cap [vers] les 1^{er} décembre pour aller aux terres australes¹. J'aurai l'honneur, Monseigneur, de vous rendre un compte [circonstancié ?] de l'état-major et du bâtiment.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Cillart de Surville

A Brest, ce 14 avril 1773

* * *

¹ Les vaisseaux *la Résolution* et *l'Aventure* firent escale au Cap du 30 octobre au 22 novembre 1772.